TOURNOI DEPARTEMENTAL

DE TENNIS DE TABLE DE BEYNES

LIEU : GYMNASE PHILIPPE COUSTEAU (VAL DES 4 PIGNONS) 78650 BEYNES tel : 01.34.89.53.60

DIMANCHE 08 DECEMBRE 2024

TABLEAU A:	**C5 à C8 < 900 points**	**09H30**
TABLEAU B:	**C5 à C6 < 700 points**	**11H30**
TABLEAU C:	**C9 à C12 < 1300 points**	**13H30**
TABLEAU D :	**Double selon possibilité de temps**	

HORAIRES DE FIN D'INSCRIPTION ET DE POINTAGE

Tirage au sort le jour même

TOURNOI DEPARTEMENTAL HOMOLOGUE N°1

SUR 16 TABLES

Ouvert aux licenciés FFTT des Yvelines

JUGE ARBITRE : Aurélie PAINEAU

SPIDDEUR : Aurélie PAINEAU

Ce tournoi est ouvert aux joueurs licenciés traditionnels FFTT du département des Yvelines**.**
Tout joueur licencié promotionnel sera automatiquement transformé en licencié traditionnel et les frais correspondants sont à verser au CD78.

Les joueurs des fédérations affinitaires et associées ne sont pas autorisés à jouer

Pour la « Vérification de la licence et du certificat médical », se référer à la procédure qui sera affichée à proximité de la table du Juge-Arbitre. Les poussins et poussines ne peuvent pas participer à ce tournoi.

Règlement : voir ci-après.

Inscriptions : sur feuille d'engagements jointe avant le 06 Décembre 2024.

Droits d'inscription : 1 Tableau = 7 **€** et 6 **€** par tableau supplémentaire.

Clôture des inscriptions sur place 30 mn avant le début des épreuves => Majoration de 1,50 **€** par tableau.

Les inscriptions sont à adresser avant le 06/12/2024 :

Par courrier à Mr BISSEY Hervé, 71 Ter rue de Maule 78650 BEYNES (Tel : 06 07 91 31 76)

Par email : ttcb.beynes@gmail.com pour les inscriptions et paiement sur place

BAR -SANDWICHS

Tableau	A	B	C
1er	50 €	50 €	50 €
2ème	40 €	40 €	40 €
3eme	20 €	20 €	20 €

(PRIX VERSES PAR CHEQUES)

TOURNOI DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE BEYNES

HOMOLOGUE SOUS LE N°1

REGLEMENT DU TOURNOI

* DATE ET LIEU:

Ce tournoi se disputera au **Gymnase Philippe COUSTEAU, Val des 4 Pignons ,78650 BEYNES, le Dimanche 08 décembre 2024** (Tel Gymnase : 01.34.89.53.60). Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT du département des Yvelines jusqu'à 1299 points. Les joueurs des fédérations affinitaires et associées ne sont pas autorisés à jouer. Tout joueur licencié « loisir » sera automatiquement transformé en licencié « compétition » et les frais correspondants sont à verser au CD78.
Pour la « Vérification de la licence et du certificat médical », se référer à la procédure qui sera affichée à proximité de la table du Juge-Arbitre.
Les tableaux sont ouverts uniquement aux licences « compétition ».
Les tableaux sont ouverts aux masculins et aux féminines en fonction du nombre de points portés sur la licence de la 1ère Phase de la saison 2024/2025
.

* TABLEAUX ET HEURES DE FIN D'INSCRIPTION ET DE POINTAGE :

-Tableau A : 09h30 C5 à C8 < 900 points
-Tableau B : 11h30 C5 à C6 < 700 points
-Tableau C : 13h30 C9 à C12 < 1300 points
-Tableau D : Lancement du tableau par annonce

Début des tableaux 30 minutes après la clôture des inscriptions.

* ENGAGEMENTS :

Ils s'élèvent à 7 **€** pour le premier tableau et à 6 **€** par tableau supplémentaire.
Chèque à l'ordre de : **Club de Tennis de Table de Beynes OU TTC Beynes ou paiement par PayASSO**
www.payasso.fr/tennis-de-table-beynes/paiement
A envoyer avant le 06 Décembre 2024 à : **Mr BISSEY Hervé**
71 Ter rue de Maule
78650 BEYNES
Ou par email à ttcb.beynes@gmail.com

Inscriptions possibles sur place dans la limite des places disponibles cf paragraphe suivant (Clôture 30 mn avant le début de chaque tableau) => Majoration des droits d'inscription de 1,50 **€** par tableau**.**
Le tournoi se déroulera sur 16 tables. Il se déroulera avec des poules de 3 (2 qualifiés) puis par tableau à élimination directe.

* LIMITATION DU NOMBRE DE JOUEURS :

Le nombre maximum de joueurs (joueuses) admis par tableau est de 72.
Règle de priorité en cas de dépassement du nombre d'inscrits maximum dans un tableau :
1 – joueurs ou joueuses inscrits avant le samedi 07 Décembre 2024.
2 – en cas d'égalité, sélection par le plus grand nombre de points sur la licence.
3 – si l'égalité persiste, tirage au sort parmi les joueurs ayant le même nombre de points.
4 – s'il reste encore des places, il sera procédé de la même manière avec les inscrits après le vendredi.

* TENUE ET ARBITRAGE :

La tenue sportive est obligatoire. Les T-shirts blanc sont interdits. Les chaussures de ville et semelles noires sont interdites sur les aires de jeu. De plus, il est interdit de fumer dans le gymnase.
Afin de faciliter les conditions de déroulement des rencontres lors des poules, chaque perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante. L'arbitre devra impérativement rapporter balle et feuille de rencontre à la table d'arbitrage.
Les féminines seront intégrées dans les tableaux en fonction de leurs points de licence.
Règles d'arbitrage : les règles F.F.T.T seront à respecter.
Les rencontres se disputeront au meilleur des 5 manches de 11 points.
Toutes les épreuves se dérouleront sous le contrôle du juge arbitre.

* DIVERS :

Les balles utilisées seront des balles blanches plastiques de 40 mm de diamètre.
Le club décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol survenant lors de la compétition.
La participation implique l'acceptation du présent règlement. Tout joueur non présent au moment de l'appel de son nom sera déclaré forfait au bout de 10 minutes.
COLLAGE :
Toutes les colles rapides, contenant des solvants organiques volatiles (VOC) sont interdites.
Le collage avec des colles autorisées pourra se faire sous contrôle du Juge-Arbitre dans un local extérieur à la salle de jeux. Celui-ci devra être aéré et ventilé.

TOURNOI du DIMANCHE 26 Décembre 2024 du TTC BEYNES

FEUILLE D'ENGAGEMENTS

CLUB DE :.....N° de Club : ……

NOMS ET PRENOMS	Numéro de licence	Classement Valeur	Classement Points	A C5 à C8	B C5 à C6	C C5 à C11	TOTAL
TOTAUX							

-Tableau A : 09h30 C5 à C8 < 900 points
-Tableau B : 11h30 C5 à C6 < 700 points
-Tableau C : 13h30 C5 à C11 < 1200 points

Inscription à un tableau = 7 € et 6 € par tableau supplémentaire)
Feuille à retourner avant le **24 Décembre** avec votre règlement
(Chèque à l'ordre du **club de tennis de table de Beynes (=TTC BEYNES)**) à :

Mr BISSEY Hervé
71 Ter rue de Maule
78 650 BEYNES
Tel : 06 07 91 31 76
Email : ttcb.beynes@gmail.com